

# SERMAISE ET VOUS

Edition n° 40 - Mai 2017

## L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !

### DATES À RETENIR

**Fête de la Saint-Georges SERMAISE (91)**

**Fête foraine  
Restauration / Buvette**

**Samedi 13 Mai**

- à 14h Pétanque
- à 15h Lâcher de ballons

**Dimanche 14 Mai**

- Vide grenier
- 1<sup>ère</sup> Bourse Motos
- Rassemblement Motards
- Expo Tableaux vintage
- Baptêmes de karting
- Livres en fête
- Vente enveloppes
- 107<sup>ème</sup> Rosière (15h00)
- Groupe folklorique & Tambours

Organisé par le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes  
Renseignements au 01.64.59.82.27

**13-14 MAI 2017**

#### FÊTE DE LA SAINT GEORGES

Organisée par la Municipalité & le Comité des fêtes  
Renseignements : ☎ 07 64 08 61 35

**17 MAI 2017**

#### Réunion publique : Présentation du PADD/PLU

Organisée par la Municipalité  
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

**20-21 MAI 2017**

#### INTERVILLAGES à ROINVILLE

Organisés par la Municipalité  
Renseignements : ☎ 06 76 06 06 03

**26 MAI 2017**

#### FÊTE DES VOISINS

Organisée par Les Sarmates  
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

**10-11 JUIN 2017**

#### GALA DE DANSE

Organisé par l'ASLS  
Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

**11 ET 18 JUIN 2017**

#### 1er et 2ème tour Elections Législatives

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

**17 JUIN 2017**

#### SOIRÉE FOOT

Organisée par le Football Club de Sermaise  
Renseignements : ☎ 06 83 32 01 82

**18 JUIN 2017**

#### Commémoration Appel du Général DE GAULLE

Organisée par la Municipalité  
Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

**21 JUIN 2017**

#### FÊTE DE LA MUSIQUE

Organisée par l'ASLS  
Renseignements : ☎ 06 31 34 29 22

**24 JUIN 2017**

#### FÊTE DES ECOLES

Organisée par Ensemble Petits et Grands  
Renseignements : ☎ 06 48 55 57 22

**25 JUIN 2017**

#### PIQUE NIQUE GEANT au stade

Organisée par le Comité des fêtes  
Renseignements : ☎ 07 64 08 61 35

**2 SEPTEMBRE 2017**

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27



Le thème sera :  
Ecole des 6 lieux



Nous rappelons que les intervillages sont ouverts à tous les habitants de SERMAISE.

Vous souhaitez participer aux jeux, nous vous invitons à vous inscrire au 06.76.06.06.03.

Vous pouvez constater au verso que nous avons besoin de beaucoup enfants.  
Vous pouvez également trouver le programme sur le site de la commune  
<http://www.mairie-sermaise.com/loisirs-et-animations>

Adultes, adolescents, enfants, votre participation est indispensable pour le maintien des intervillages à SERMAISE, nous avons besoin de vous.

Ces intervillages sont un moment de convivialité, de rencontre et se déroulent dans la bonne humeur.

L'équipe Intervillages de Sermaise,  
Isabelle, Jacqueline, Monique et Jean-Louis



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2017

### INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE



Démission de Nathalie POCHE en date du 22 Novembre 2016, elle est remplacée par Anne-Marie BAILLOUX, candidate suivante sur la liste « Préservons notre village » qui a accepté le poste de Conseillère Municipal par courrier en date du 31 Janvier 2017

### PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Le conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention, relative à la mise en place d'un projet urbain partenarial dans le cadre d'une extension de réseau d'assainissement avec le SIBSO et les consorts DESPREZ.

Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIBSO et les coûts correspondants seront intégralement pris en charge par les consorts DESPREZ.

Le SIBSO rémunérera l'entreprise de travaux et se fera rembourser par les consorts DESPREZ sous forme d'une participation.



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2017

### POINT UNIQUE : Débats sur les orientations générales du PADD

**Mercredi**  
**17**  
**Mai**  
à 19h30

Suite au débat en Conseil municipal, une réunion publique de présentation de notre PADD (Projet d'Aménagement et de développement durable) et de notre futur Plan local d'urbanisme, aura lieu le jeudi 17 Mai à 19h30 dans la salle des mariages.  
Nous vous y attendons nombreux.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

### ELECTION DE LA ROSIERE POUR L'ANNEE 2017

Afin de préparer l'élection de la 107ème Rosière de SERMAISE, la Commune a fait appel de candidature auprès des jeunes filles ayant 18 ans en 2017 et demeurant dans la commune depuis plus de dix ans :

**Mademoiselle Morgane VIAL a été élue par le Conseil Municipal pour être la 107ème rosière.**

Son couronnement a eu lieu lors de la fête de la Saint Georges, dimanche 14 Mai à 15H00 à la Mairie.



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2017

### INSTALLATION DE NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Démission de Jérôme SUYS en date du 18 Mars 2017, il est remplacé par Daniel IVERT, candidat suivant sur la liste « Préservons notre village » ayant accepté le poste de Conseiller municipal par courrier en date du 05 avril 2017

### MODIFICATION COMPOSITION COMMISSIONS MUNICIPALES

Modification de la délibération du 08 avril 2014 fixant la composition des commissions municipales : désignation d'un nouveau membre aux commissions municipales « Voirie » Franck CHEVALIER, « Urbanisme » Anne-Marie BALLOUX, « Finances et subventions » Daniel IVERT, « Aménagement, espace et projets » Franck CHEVALIER, « PLU / PLUI » Daniel IVERT et « Petite Enfance et Enfance » Anne Marie BAILLOUX.



## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016



Le Conseil Municipal, vu le compte de gestion 2016, vu le compte administratif 2016, a délibéré et décidé, à l'unanimité d'approuver le compte de gestion 2016 qui est conforme aux écritures du compte administratif 2016, soit :

Sections	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2016	Résultat N-1 reporté	Part affectée à l'investissement 2015	Résultat de Clôture
Investissement	148 061,67	421 702,98	- 273 641,31	375 813,84	0	102 172,53
Fonctionnement	1 527 556,12	1 289 921,30	237 634,82	543 715,65	0	781 350,47
Total Général	1 675 617,79	1 711 624,28	- 36 006,49	919 529,49	0	883 523,00

## AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
RECETTES	148 061,67€	1 527 556,12
DEPENSES	421 702,98 €	1 527 556,12



Constatant que le compte administratif de la commune fait apparaître un excédent de 781 350,47 €, et un excédent d'investissement de 102 172,53 €, soit un excédent de clôture de 883 523,00 € en concordance avec le compte de gestion du Comptable Public

## FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2017



Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et de la commission des finances, a décidé à la majorité d'augmenter le taux de 1% et a fixé les taux d'imposition comme suit pour 2017 :

Taxe d'habitation	14,25 %	14,11 % en 2016
Taxe sur le foncier bâti	14,25 %	14,25 % en 2016
Taxe sur le foncier non bâti	66,08 %	66,08 % en 2016

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après avis de la commission des finances a voté à l'unanimité le budget primitif 2017-budget principal- équilibré en dépenses et recettes :

En section de fonctionnement	2 002 059,00 €	En section d'investissement	674 686,88 €
------------------------------	----------------	-----------------------------	--------------



## SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2017



Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à la majorité d'attribuer les subventions suivantes :

ASLS	6 405 €	FOOTBALL CLUB	3 400 €
COMITE DES FETES	2 380 €	ENSEMBLE PETITS ET GRANDS	470 €
SERMAISE ELECTRO MODELISME	500 €	CLUB DE L'AMITIE	250 €
ANCIENS COMBATTANTS	100 €	FNACA	100 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	200 €		

## SUBVENTION ALLOUEE AU CCAS POUR LE BUDGET 2017



Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à l'unanimité d'attribuer au service du CCAS une subvention de fonctionnement pour l'année 2017 d'un montant de 8 000 €.

## DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Le Conseil Municipal, a autorisé Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2017. Ce dossier porte sur les travaux de rénovation de la chaufferie de l'école élémentaire, qui chauffe également le bâtiment abritant les réfectoires, la garderie et la salle d'études. La totalité de ces travaux pourra être financée au titre de la DETR à hauteur de 50 % du montant total HT.



Montant des travaux TTC	194 022,60 €	Subvention escomptée 50%	80 842,00 €
		Autofinancement	113 180,60 €

## ARCHIVAGES DES DOCUMENTS ADMINISTRATIF



Le Conseil Municipal a délibéré et décidé à l'unanimité la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une mission d'assistance à l'archivage pour la bonne conservation des archives. La commune a besoin de l'assistance d'un archiviste, qui aidera également à trier les très nombreuses archives stockées en Mairie

## ADHESION A L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT OUEST ESSONNE

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne est une association loi 1901 à but non lucratif. L'ALEC Ouest Essonne fournit des conseils neutres et gratuits. Elle a pour vocation de promouvoir les économies d'énergie, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'écoconstruction. L'ALEC exerce ses fonctions sur trois pôles d'activités : conseil aux particuliers, conseil aux copropriétés, conseils aux collectivités



Les services proposés par l'ALEC pouvant bénéficier aussi bien aux communes qu'à la Communauté de Communes, l'adhésion de la CCDH permet de répartir le coût financier à 50% sur les communes et 50% pour la CCDH à hauteur de la population de chacune des communes, soit pour notre commune :

Nombre d'habitants	Coût à l'habitant	Coût commune
1694	0,38 €	643,72 €

## FUSION DU SIVOA & SIBSO



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré s'oppose au projet de périmètre d'un nouveau syndicat mixte fermé issu de la fusion du SIVOA et du SIBSO, tel que défini par l'arrêté interdépartemental en date du 10 Février 2017. Le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire de déposer un recours gracieux auprès des autorités préfectorales, conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté interdépartemental afin de confirmer la position prise par l'ensemble des collectivités adhérentes au SIBSO et de soutenir le recours engagé par ce dernier.



## LES BREVES D'ACTUALITÉ

### RENTREE SCOLAIRE 2017 - 2018



Pour les enfants nés en 2014 ou récemment arrivés sur la commune, leurs parents peuvent venir retirer un dossier d'inscription scolaire en Mairie pour la rentrée 2017-2018.

### APPLICATION VOIRIE,...

La municipalité a ouvert la possibilité à tous les Sarmates de signaler avec leur smartphone un dysfonctionnement sur la commune.

Cette application concerne la voirie, la forêt, la rivière...

Il vous faut pour cela :

- Télécharger l'application InCity
- Créer un compte
- Ouvrir l'application et « signaler un problème »
- Prendre la photo de l'événement
- Choisir une catégorie (éclairage, mobilier, routes...)
- Mettre une brève description
- Eventuellement une description complémentaire
- Appuyer sur OK



Votre signalement arrive directement dans la boîte mail des élus en charge de la catégorie.

Il est alors possible pour celui-ci de géo localiser le signalement.

Les autres habitants peuvent savoir au moment de faire un signalement si celui-ci a déjà été fait.

Il vous est possible de savoir quand le problème a été résolu.